

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Lundi 26 Août 2019

*Présents : -Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mme Charline FRAMMERY et Mrs : -Philippe DUVAL et Daniel EVRARD, absents excusés.*

*Secrétaire de la séance :-Mr Paul- Henri AVART.*

**1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 13 JUIN 2019**, Mr le Maire donne quelques complémentaires sur les points abordés ce jour - là :

a. L'Auto-laveuse est en service depuis quelques semaines et donne entière satisfaction.

b. Les deux radars pédagogiques sont installés sur la rue principale. Mr P-H Avart présente les premières informations enregistrées par les appareils, et les infractions commises.

c. L'Acte d'huissier pour la résiliation du bail de Mr V Provence a coûté 130.67€

d. Après avoir rencontré le Conseiller Pédagogique en Informatique, le projet d'acquisition d'un tableau numérique interactif est reporté. La municipalité pourrait bénéficier de nouvelles aides de l'Education Nationale, à hauteur de 50%. Elles seraient proposées pour fin Septembre.

e. Le devis des Ateliers du Bléquin pour la ventilation de la salle d'Activités est toujours en attente. Un rendez-vous est fixé au Jeudi 29Août.

**2) L'ordre du jour est relu :**

**a) Ruissellements et Coulées de boue sur la RD 204 (côté Bayenghem) :**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal du résultat de ses rencontres avec le SmageAa (24 Juin) puis avec le Conseil Départemental (29 Juillet). Le SmageAa, dans le cadre du programme en liaison avec la CCPL, propose cet automne avec l'accord des agriculteurs/exploitants **la mise en place de fascines et de haies** (hydraulique douce), le Conseil Départemental va curer une nouvelle fois le fossé le long de la RD, et mettre en place **un caniveau béton**. Par ailleurs, il est demandé à la commune d'aménager la servitude pour **canaliser les eaux sur le côté Est et de réaliser plusieurs « dos d'âne » plus haut sur le chemin** pour évacuer les eaux sur les parcelles voisines.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de réaliser les travaux évoqués.**

**b) Rapport du service des Ordures Ménagères- Exercice 2018:**

Mr Le Maire présente à l'Assemblée ce rapport. Le total des dépenses s'élève à 2 537 842.90€ ; celui des recettes à 2 351 315.84€. **Le déficit est donc de : -186 527.06€ soit 7.80€ par habitant (13.99€ en 2017). Le tonnage du refus de tri reste trop élevé :-153.21Tonnes soit 6.4 kg par habitant.**

Après délibération, **le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le présent rapport 2018 du service des O-M et propose d'effectuer un rappel des règles de tri à la population.**

**c) Rapports annuels sur le prix et la qualité du Service public proposé par le SIDEALF-Exercice 2018:**

Ces derniers sont présentés à l'Assemblée par Mr le Maire. Ils comprennent la présentation du service, les indicateurs techniques et les indicateurs financiers

Après délibération, **ils sont acceptés à l'unanimité par le Conseil Municipal.**

**d) Signalétique à mettre en place sur la commune :**

Mr le Maire fait part de la liste des artisans/commerçants qui ont accepté de participer à la mise en place de la signalétique sur la commune. Cela représente un 1/10 du coût total. La société GP Traçage qui a obtenu les travaux, **sera informée des planches définitives à réaliser** le délai est d'environ 6 semaines.

**e) Aménagement de la grange de Mr Duvivier :**

Mr le Maire rappelle qu'un document d'urbanisme est nécessaire pour la réhabilitation de ce bâtiment. Il présente le projet d'aménagement.

Après délibération, **le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'aménagement envisagé.**

**f) Tarifs locations de la Salle d'Activités :**

Suite à l'acquisition d'une auto-laveuse par la commune, les utilisateurs de la salle n'ont plus à la laver sauf cuisines et toilettes. Le Conseil Municipal, décide donc de revoir les tarifs de location. **Ils augmenteront de 90€, coût estimé pour le nettoyage par l'employé communal.** Cela ne concerne pas la partie « cantine ». **Les nouveaux montants seront applicables au 1<sup>er</sup> Septembre 2019.**

**g) Questions diverses :**

**1. Contrat de travail de Mme Marilène DENEUVILLE :** Celui-ci est **prolongé du 1<sup>er</sup> Septembre 2019 au 31 Août 2020.** La rémunération est prise en charge par les 3 communes du RPI.

**2. Sens Unique sur le rue des Tilleuls :** suite à la demande d'un habitant de la rue, la mise en place d'un sens unique est évoqué. Après débat, il est décidé de réaliser **un sondage auprès de l'ensemble des riverains**

**3. Pose de Ralentisseurs rue des Grands Bois à Watterdal :** Devant la vitesse excessive de certains véhicules, des coussins berlinois en enrobé seront réalisés prochainement avec la signalisation correspondante.

**4. Indemnisations Charlotte LELEU et Loïc DUFOUR :** Le Conseil Municipal décide d'octroyer à Melle Charlotte LELEU pour son aide à l'organisation du Centre de Loisirs (planning, thème, réservation des sorties, etc...) une **indemnité de 200€.** De même, Mr Loïc DUFOUR sera indemnisé sur la base d'un **contrat « accroissement temporaire de charges de travail »** pour la réalisation de différents travaux sur les bâtiments communaux.

**5. Couverture en Téléphonie mobile :** Mr le Maire donne lecture de la réponse du Conseil Départemental suite à sa demande sur les problèmes rencontrés. Il sera proposé que SENINGHEM bénéficie **d'un pylône dans le cadre de la dotation affectée au Pas De Calais pour l'année 2020.**

**6.** Mr le Maire informe l'assemblée que plusieurs **candidats** se sont déjà manifestés pour **la reprise du Bistrot/Relais Multi-Services.** Les **projets** de chacun d'eux seront à étudier avant toute prise de décision.

Vu le Maire, C TELLIER.